



## Père enfant français sans papier

Par **Julien kevins**, le **22/11/2016** à **15:48**

bonjour, je suis n nouveau pere d'un enfant francais et de mère française. Je suis rentrer en France en mars 2014 et depuis j'ai pa de titre de sejour. Pouvez vous m'aider les démarches a faire pour régulariser svp. Merci à tous.

Par **youris**, le **22/11/2016** à **15:54**

bonjour,

Vous pouvez demander une carte vie privée et familiale si depuis la naissance de l'enfant ou depuis 2 ans au moins, vous pouvez prouver que vous participez à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.

Salutations

Par **Julien kevins**, le **22/11/2016** à **16:29**

Merci, à la prefecture il me manque que la carte identité du bébé pour pouvoir demarer un dossier, je voudrais savoir s'il n'y a pa une solution pour accélérer les choses parsequa présent on vis plus ensemble on étai obliger de rendre l'appartement parse qu'on n'a plus de ressource, elle et le petit sont chez ses parents et moi je me fais héberger chez mes collègue. La caf a tout couper pour elle parsequa je suis sans titre. Pouvez vous m'aider svp